



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Procreation medicalement assistee

Question écrite n° 10680

Texte de la question

M. Jean-Louis Beaumont attire l'attention de M. le ministre delegue a la sante sur le fait que le developpement de la procreation medicalement assistee (PMA) dans notre pays est diversement appreeie faute de statistiques recentes et dument validees. Il lui serait oblige, en consequence, de bien vouloir lui faire connaitre pour ce qui concerne les PMA, y inclus les inseminations avec donneurs (IAD) et les fecondations in vitro (FIV) et tout autre procede : 1) le nombre d'actes effectues chaque annee dans notre pays ; 2) le pourcentage de succes (naissance d'un enfant viable) ; 3) les accidents physiques et, le cas echeant, psychiques, consecutifs a ces traitements ; 4) le cout pour la securite sociale de ces actes qui sont cotes et rembourses.

Texte de la réponse

Le nombre de tentatives de fecondation in vitro (FIV) effectuees chaque annees en France est estime a 25 000, 2 000 sont des fecondations avec gametes de donneur. 20 000 cycles d'insemination artificielle avec donneur (IAD) sont pratiques annuellement. Les fecondations in vitro permettent d'aboutir a un taux d'accouchement par ponction de 14 p. 100, l'utilisation de gametes issues d'un tiers donneur fait passer ce taux de succes a 18,5 p. 100. 4 800 enfants naissent tous les ans des techniques de fecondation in vitro. En ce qui concerne l'IAD, le taux de succes est de 7,5 p. 100, permettant la naissance de 1 600 enfants par an. Les complications possibles sont celles liees aux grossesses multiples, frequentes apres fecondation in vitro (28 p. 100 : prematurite, taux de cesariennes eleve). Le cout global de la FIC (activites cliniques et biologiques) est estime a 343 MF, celui de l'IAD a 16 MF.

Données clés

Auteur : [M. Beaumont Jean-Louis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10680

Rubrique : Naissance

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 1994, page 466

Réponse publiée le : 25 avril 1994, page 2076